

apgis

Surcomplémentaire APGIS

FO obtient 3 mois de gratuité

Pouvoir d'achat : les revendications **FO** ont été entendues sur la surcomplémentaire facultative.

L'APGIS s'engage à faire à tous les salariés, ayant une surcomplémentaire dans le Groupe CARREFOUR, 3 mois de gratuité sur la fin de l'année.

Cela représente une économie de 15€ par salarié.

Pour les nouveaux arrivants (s'ils souscrivent en octobre) la cotisation sera gratuite du 1^{er} octobre au 31 décembre 2020.

La prochaine cotisation payante sera donc prélevée en JANVIER 2021.

**CETTE MESURE CONCERNE LES ACTIFS
ET LES ANCIENS SALARIES RETRAITES.**

Par ailleurs, en 2021, le taux d'appel diminuera :

- Pour les actifs, la cotisation passera de 3.90€ au lieu de 5.14€
- Les anciens salariés se verront également appliquer une minoration de cotisation au 1^{er} Janvier 2021

MAGASINS PASSES EN LOCATION GERANCE OU A LA FRANCHISE

Les salariés de ces magasins bénéficieront des mêmes avantages durant la période des 15 mois après la date de perte du statut « INTEGRE ».



Téléchargez l'appli **FO** Carrefour HYPERS
FO toujours plus proche de vous
C'est tous les jours et dans votre Poche

